



Bulletin d'adhésion **ARDPA 2022**

Raison Sociale :

Nom : prénom : N° API (DGAL) :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tel : Mail :

Profession : (si retraité(e) merci de préciser de quel domaine)

Nombres de ruches déclarées : Dadant Langstroth autres.....
** cocher la (les) case(s) correspondantes

Indiquer la (les) commune(s) d'implantation :

.....

☛ ** J'accepte que mes données soient intégrées à la plateforme d'acheminement des courriels, e-mailing, et communications : oui
(cocher la case sinon pas de réception)

☛ ** J'accepte de recevoir les convocations pour les réunions ou **A.G.** par mail oui
(cocher la case sinon pas de réception)

☛ ** J'adhère au Plan Sanitaire d'élevage (P.S.E.) - Loi sur la Pharmacie (voir site internet) pour tout achat de médicaments vétérinaires agréés (A.M.M.) (ex. : Apivar – Apitraz – Thymovar – acide oxalique – Formique, autre,.....) oui (cocher la case sinon pas de délivrance médicamenteuse)

☛ ** J'adhère à **A. R. D. P. A. :** oui (cocher la case)

▶ Cotisation annuelle 2022 A R D P A : 15,00 € (dont 3,00 € reversé FNOSAD) €
▶ Magasine Santé de l'Abeille (facultatif) : 22,00 €) €
▶ Autre revue (Abeilles et Fleurs (facultatif) : 28,00 €) €
▶ Commande Médicaments et Fournitures (report verso du bulletin)	<u>.....€</u>
TOTAL TTC :€

Chèque à l'ordre A.R.D. P. A. Fait à : Le : / /

Signature (obligatoire) :

☛ Bulletin complété et signé + paiement à renvoyer à :

Yves **LALANNE** 202, Le Gessan 33 330 Saint Sulpice de Faleyrens (T.S.V.P.)
 Tel. : 06 59 83 30 79 mail : yveslalanne40@orange.fr

ASSOCIATION REGIONALE de DEFENSE des POLLINISATEURS AQUITAINS (A R D P A)

Siège : F R G D S-N.A. : 6, parvis des Chartrons 33075 Bordeaux cedex site : www.apilivre.com

N° Siret : [911 952 331 00013](https://siret.fr/91195233100013) **Code A.P.E.** : 94-99Z **N° RNA** : W322031668

RIB FRANCE 13306 00151 23117246809 87

IBAN ETRANGER FR76 1330 6001 5123 1172 4680 987 BIC AGRIFRPP833



Bulletin de Commande 2022

RAISON SOCIALE :

NOM : *Prénom* :

VILLE ou Commune :

(Le cas échéant, le total général TTC est à reporter sur le Bulletin d'Adhésion)

☛ **Cochez si vous souhaitez recevoir une facture**

☛ ***** Le coût des médicaments varie en fonction des quantités commandées** (prix de groupe)

***** (Pour les assujetti(e)s récupération T V A 20% possible) ***** (sur facture)

**** A titre indicatif, le coût des médicament oscillera entre 12,00 € et 29,00€, selon le (les) médicament(s) choisi(s) et les quantités commandées.*

Désignation:	Quantité :	Prix Unitaire	Total TTC
.....
.....
.....
.....

Total général TTC€

☛ Afin de préparer vos commandes, merci de nous envoyer votre commande, avec le bulletin d'adhésion , (recto) et joindre votre règlement

à : Yves LALANNE – 202, Le Gessan 33 330 Saint Sulpice de Faleyrens
 Tel. : 06 59 83 30 79 Mail. : yveslalanne40@orange.fr

***** Important :** Comme stipulé dans l'article L.5422-1 du Code de la Santé Publique, nous vous rappelons qu'il vous est strictement interdit de revendre ou de céder à titre gratuit des médicaments vétérinaires.

☛ Ci-après : **** Tableau des médicaments autorisés et distribués (voir page 24 du P.S.E. joint)

MEDICAMEN T (ND- date)	Substance (s) active(s)	Galénique	Dosage	Type d'action	Auto- risé en AB	Plage de température à respecter	Modalités	Durée traitement	Période généra- lement conseillée
APIVAR® (1995)	Amitraz	Lanière	0,5 g par lanière de 15 g	Par contact	Non	Non précisé	2 lanières placées entre cadres près du couvain	6 à 10 semaines	Avant 1ère miellée ou après dernière récolte

APITRAZ® (2015)	Amitraz	Lanière	0,5 g par lanière de 27,6 g	Par contact	Non	Non précisé	2 lanières placées entre cadres près du couvain	6 semaines	Avant 1ère miellée ou après dernière récolte
APISTAN® (1989)	Tau-fluvalinate	Lanière	0,8 g par lanière de 8 g	Par contact	Non	Non précisé	2 lanières placées entre cadres	6 à 8 semaines maximum	Avant 1ère miellée ou après dernière récolte
BAYVAROL® (2017)	Flumethrine	Lanière	3,6 mg pour 1 ruban de 6,61 g	Par contact	Non	Non précisé	4 lanières placées entre cadres près du couvain	4 à 6 semaines maximum	Après dernière récolte
POLYVAR YELLOW® (2017)	Flumethrine	Baguette en plastique percée de 15 trous	275 mg par lanière	Par contact	Non	Non précisé	2 baguettes à fixer à l'entrée de la ruche	9 semaines minimum et 4 mois maximum	Après dernière récolte
APIGUARD® (2001)	Thymol	Gel en barquette	12,5 g par barquette de 50 g	Par contact 1/3 - Inhalation 2/3	Oui	16 - 29 °C	1 barquette placée sur les têtes de cadres et nourrisseur retourné	1 barquette renouvelée 1 fois au bout de 2 sem.	Après dernière récolte en faisant attention aux températures
APILIFE VAR® (2010)	Thymol + eucalyptus, camphre et lévomenthol	Plaquette	Thymol : 8,00 g HE d'Eucal : 1,72 g Camphre : 0,39 g Lévoment : 0,39 g	Par contact et inhalation	Oui	18 - 25 °C	1 plaquette coupée en 4 à placer sur les têtes de cadres loin du couvain, nourrisseur retourné	7 jours à renouveler 4 fois consécutives	Après dernière récolte en faisant attention aux températures
THYMOVAR® (2007)	Thymol	Plaquette	15 g par plaquette	Par contact et inhalation	Oui	16 à 29 °C, efficacité max entre 20 et 25 °C	2 plaquettes placées sur les têtes de cadres et nourrisseur retourné	2 semaines, 2 fois par an maximum	Après dernière récolte en faisant attention aux températures
API-BIOXAL® (2015)	Acide oxalique (AO)	Poudre pour sublimation ou à mélanger à du sirop	632,7 mg d'AO anhydre pour 1g	Par contact	Oui	Entre 3 et 25 °C	Par dégouttement 5 ml par inter-cadre ou par sublimation	En 1 application	Hiver ou printemps, été en l'absence de couvain
OXYBEE® (2018)	Acide oxalique (AO) + glycérol et huiles essentielles	Poudre et solution à mélanger	12,5 g + excipient	Par contact et trophallaxie	Oui	Entre 3 et 25 °C	Par dégouttement 5 ml par inter-cadre	En 1 application	Hiver ou printemps, été en l'absence de couvain
MAQS® (2014)	Acide formique (AF)	Bande de gel dans sachet biodégradable	68,2 g par bande de 146 g	Action corrosive des vapeurs	Oui	Entre 10 et 29,5 °C	2 bandes sur les têtes de cadres et nourrisseur retourné	7 jours	En toutes saisons en faisant attention aux températures
VARROMED® (2018)	Acide oxalique (AO) + acide formique (AF)	Solution prête à l'emploi	31,42 mg d'AO + 5 mg d'AF	Supposé par contact	Oui	Entre 3 et 25 °C	Par dégouttement en inter-cadre : au total de 15 à 45 ml à ajuster à la taille de la colonie	En 1 ou plusieurs application selon saison	En toutes saisons même en présence de

